

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de	Numéro de permis		Date d'inspection		
GARDERIE CHAMPLAIN DAYCARE INC.	2017650			Le 29 janvier 2019		
Nom de l'établissement	l .			Numéro d	e téléphone	
GARDERIE CHAMPLAIN DAYCARE 2			(506) 384-2278			
Adresse			l.			
66 Newcombe Promenade Moncton NB E1A 9V4						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Véronique Landry			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		èglement	Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux						
La mentor en assurance de la qualité suggère de rendre local des enfants d'âge scolaire.	plus accessi	ble les feu	ille de r	régistre d'ir	ncident dans le	
Discussion sur les invitations d'activités et les planification	ns pour les e	enfants d'â	ge scol	aire.		
original signé par Véronique Landry Signature de la personne responsable de la délivrance d permis	e Dat		29 janv	rier 2019		
original signé par Joline Horsman			29 janv	vier 2019		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Dat	e				